

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2020

### **LE GROUPE PAREF ASSURE LA CONTINUITÉ DE SES ACTIVITÉS FACE À LA CRISE DU COVID-19 GRÂCE À UNE ORGANISATION EFFICACE ET À UNE STRATÉGIE DIVERSIFIÉE**

#### **Une continuité d'activité assurée avec une forte implication des équipes**

Face à l'ampleur de la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie de Covid-19, le Groupe PAREF a pris des mesures de rigueur afin de protéger ses collaborateurs et partenaires. L'ensemble des équipes en France, en Italie et en Suisse travaille à distance depuis le 16 mars 2020<sup>1</sup> grâce à la mise en place au cours des deux dernières années d'une architecture informatique et des outils nécessaires à la digitalisation des communications et processus de gestion. Cette organisation combinée à la mobilisation des collaborateurs au niveau européen, contribue à la lutte internationale contre la propagation du virus, et garantit la poursuite des activités et des services auprès des clients et actionnaires du Groupe PAREF.

#### **Une stratégie diversifiée qui permet la pérennité et une résilience du modèle**

La stratégie de PAREF reste basée sur un développement équilibré de 3 métiers au travers de PAREF SIIC, PAREF Gestion et PAREF Investment Management pour mieux diversifier les sources de revenus et s'adapter à l'environnement conjoncturel.

Le Groupe PAREF rappelle par ailleurs qu'il bénéficie d'une situation financière saine avec un ratio d'endettement (LTV) et de couverture des intérêts financiers (ICR) de respectivement 28% et 7,8X au 31 décembre 2019 et dispose à ce jour d'une position de liquidité de 44 M€ (y compris la ligne de crédit confirmée et disponible).

Fort de cette stratégie et de ses capacités à assurer la continuité de ses opérations, le Groupe PAREF annonce avoir réalisé avec succès :

- La signature définitive de la vente des 3 actifs détenus par PAREF situés à Meythet, Saint-Etienne et Thyez, le 2 avril 2020 et pour un montant total net vendeur de plus de 3 M€, soit en ligne avec la dernière valeur d'expertise ;
- L'acquisition pour le compte de la SCPI Novapierre Résidentiel de 2 actifs résidentiels situés à Neuilly-Sur-Seine et Paris 14<sup>ème</sup> en mars 2020, ainsi que la signature de 2 promesses d'achat, le tout représentant plus de 1 200 m<sup>2</sup> pour un montant total de près de 8,5 M€ net vendeur ;
- L'acquisition pour le compte de la SCPI Novapierre Allemagne 2 de deux actifs commerciaux situés à Düren (transfert de propriété en février 2020) et à Hanovre (contrat d'acquisition signé en mars 2020) pour un montant total de 19 M€.

---

<sup>1</sup> Les équipes basées à Milan ont travaillé à distance dès le 9 mars 2020.

A court terme, la proposition d'un dividende de 4,00 € par action pour l'exercice 2019 payable en espèces ou en actions est maintenue. Elle est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte qui a été décalée au 7 mai 2020<sup>2</sup>. L'intégralité de ce dividende est issue du secteur exonéré d'impôt sur les sociétés en application de l'article 208 C du Code général des impôts.

PAREF Gestion a demandé, pour le compte du fonds OPPCI Vivapierre dans lequel PAREF détient 27,2% des parts, le décalage de la maturité des crédits baux arrivant à échéance en avril 2020 auprès des partenaires bancaires.

Sur le moyen et plus long terme, il est aujourd'hui trop tôt pour estimer précisément l'impact de cette crise, tant sur les résultats financiers du Groupe que sur la performance des produits gérés pour compte de tiers. Néanmoins, PAREF Gestion a conduit des tests de résistance (*stress tests*) sur les SCPI gérées à capital variable et qui ont distribué un dividende au titre de l'année 2019. Ces tests confirment la capacité de l'ensemble de ces SCPI à distribuer un dividende au titre du premier trimestre 2020.

Le Groupe reste engagé au quotidien, comme il le fait depuis près de 30 ans, aux côtés de l'ensemble de ses 20 000 associés, partenaires et actionnaires.

### **Une présence permanente auprès des locataires et dans la participation à l'effort au niveau européen**

PAREF s'appuie sur les relations de proximité nouées avec les locataires de ses actifs détenus en direct ou via les fonds gérés afin de les accompagner au mieux dans cette période délicate. En ce sens, le Groupe PAREF applique les mesures légales applicables dans les différentes juridictions.

Par ailleurs, le Groupe PAREF est actif dans la participation à l'effort contre le Covid-19 et a notamment participé à plusieurs actions de dons et distributions de masques et autres matériels nécessaires en France et en Italie.

---

<sup>2</sup> Dans le contexte d'épidémie de coronavirus (COVID-19), des restrictions de circulation et des mesures de confinement imposées par le Gouvernement, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 7 mai 2020 pourrait se tenir exceptionnellement sans la présence physique de ses actionnaires, à huis clos, au siège social de la Société, situé au 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Dans cette hypothèse, les actionnaires seraient invités à participer à l'Assemblée Générale en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée. Les modalités de tenue de l'Assemblée Générale étant susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou des dispositions légales ou réglementaires, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société : [www.paref.com](http://www.paref.com) (rubrique finance / assemblées générales).



## **Agenda financier**

28 avril 2020 : Informations financières au 31 mars 2020

7 mai 2020 : Assemblée Générale Mixte <sup>(1)</sup>

## **A propos du Groupe PAREF**

PAREF se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires : (i) investissement au travers de la société immobilière SIIC PAREF principalement dans l'immobilier d'entreprises en région parisienne (0,2 Md€ de patrimoine au 31 décembre 2019) et (ii) gestion pour compte de tiers au travers de PAREF Gestion (1,6 Md€ de fonds gérés au 31 décembre 2019), société de gestion agréée par l'AMF et PAREF Investment Management (0,4 Md€ au 31 décembre 2019)

PAREF est une société foncière SIIC, cotée sur le compartiment C de Euronext Paris - FR0010263202 - PAR  
Plus d'informations sur [www.paref.fr](http://www.paref.fr)

## **Contacts**

Antoine CASTRO  
Directeur Général

Antoine ONFRAY  
Directeur Général Délégué

[info@paref.com](mailto:info@paref.com)  
Tél. : 01 40 29 86 86

## **Contact Presse**

Citigate Dewe Rogerson  
Alexandre Dechaux / Hugo Boussier  
07 62 72 71 15 / 06 66 41 01 22  
[Paref@citigatedewerogerson.com](mailto:Paref@citigatedewerogerson.com)